



**HAL**  
open science

## Identité territoriale ?

Jean-Marie Pontier

► **To cite this version:**

Jean-Marie Pontier. Identité territoriale ?. Actualité juridique Droit administratif, 2018, 27, pp.1513.  
halshs-02221121

**HAL Id: halshs-02221121**

**<https://shs.hal.science/halshs-02221121v1>**

Submitted on 26 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## IDENTITÉ TERRITORIALE ?

Les discours politiques bruissent des questions d'identité, mais avec des appréciations très variables selon les moments et ce à quoi cette dernière s'applique : sous la III<sup>ème</sup> République l'identité nationale était exaltée, les identités locales pourchassées, aujourd'hui c'est l'inverse, se réclamer de l'identité nationale est suspecté, faire l'éloge de l'identité locale est en revanche approuvé. Mais aujourd'hui, plus que l'identité locale, parfois vue avec un peu de condescendance, c'est l'identité territoriale qui est valorisée.

Un récent rapport d'information à l'Assemblée nationale (n° 1015, 31 mai 2018) présente le développement des territoires comme l'expression de la décentralisation. Une telle formulation, emportant une conviction assurée, est surprenante, et l'on peut se demander si, à l'inverse, la décentralisation n'est pas ignorée voire, pire, niée par l'affirmation des territoires.

Traditionnellement le territoire est celui, ou bien de l'Etat (il en est une condition) ou bien des collectivités territoriales (dont le territoire par excellence est celui de la commune). Aujourd'hui il est question « des » territoires, l'on parle même *des* territoires de l'Etat alors que, juridiquement, le champ d'intervention de l'Etat est déterminé par des circonscriptions (administratives, électorales, etc.).

Les territoires sont multipliés. Les établissements publics de coopération intercommunale se voient dotés d'un territoire, et les textes parlent explicitement du territoire de ces établissements (par exemple le territoire métropolitain, les pôles d'équilibre territoriaux). On parle de plus en plus de territoires sans délimitation qui seraient des champs d'application de politiques publiques ou d'actions publiques. Ces nouveaux territoires semblent aller de soi, ce n'est pourtant pas le cas.

Que sont en effet ces territoires et où est l'identité territoriale ? N'est-on pas (du côté du législateur, des pouvoirs publics plus généralement) d'autant plus porté à parler des territoires que le territoire perd de sa consistance, de sa substance et qu'il en de même, subséquentement, des collectivités territoriales elles-mêmes ? Les collectivités étaient qualifiées, avant la réforme constitutionnelle, de « locales » et ce local impliquait nécessairement une dimension territoriale, le territoire des communes, en particulier, étant marqué, non pas seulement administrativement mais également, et plus encore, culturellement.

Les territoires que l'on a tendance à privilégier, dont on cherche le développement ne sont-ils pas la négation et de ce fait la disparition progressive du territoire des collectivités dites territoriales ? Peut-on sérieusement parler, comme le fait le rapport précité, d'identité territoriale ? Quelle est ou quelle pourrait être cette identité ? Les territoires dont on parle aujourd'hui ne sont même pas des territoires géographiques, dont la dimension était incluse dans la constitution des communes, et fut prise en compte lors du découpage en départements lors à la Révolution. Ce sont des concepts abstraits nés de calculs d'échanges économiques, de raisonnements tout aussi abstraits sur la rationalisation des équipements.

Tout cela ne fait pas une identité. Les territoires sont une dévaluation voire une négation des collectivités territoriales, donc de la décentralisation. Ils sont l'expression d'une fonctionnalisation du territoire en vue d'une supposée meilleure gestion ou plus grande rationalisation. La valorisation des territoires est une régression de la décentralisation.

Jean-Marie Pontier

Professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille